

DOSSIER DE PRESSE

OPERATION SECURITE ROUTIERE-CAR DE RETOURNEMENT les 8, 9 et 10 novembre 2021

Nantes, le 09/11/2021

L'État et la Région engagés pour des transports scolaires encore plus sûrs

150 000 élèves ligériens, de la maternelle à la terminale, empruntent chaque jour les transports régionaux par car du réseau régional Aléop depuis la rentrée scolaire du 2 septembre. L'État et la Région des Pays de la Loire s'engagent ensemble, pour assurer leur sécurité.

La sécurité routière concerne chacun d'entre nous, et l'État, en charge de cette politique publique, œuvre chaque jour, avec le soutien et l'implication des acteurs locaux pour lutter contre les drames que constituent les accidents de la route. En Loire-Atlantique, **la lutte contre l'insécurité routière se décline autour de 6 enjeux prioritaires** parmi lesquels les JEUNES et le PARTAGE DE LA ROUTE *.

(* à retrouver dans le Document Général d'Orientations sur <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-routiere-transport/Les-politiques-de-securite-routiere/La-politique-de-securite-routiere-de-la-prefecture-de-Loire-Atlantique-DGO>)

La préfecture de la Loire-Atlantique s'est donc naturellement tournée vers la Région des Pays de la Loire, compétente pour les transports scolaires, pour proposer une action partenariale de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière à destination des collégiens du département.

L'opération « Car de retournement », objectif _____

Cette opération se déroule sur trois jours, les 8, 9 et 10 novembre, avec pour public privilégié les jeunes de 6^{èmes} des collèges Pierre Abélard et Saint Joseph sur la commune de Vallet.

Les accidents graves impliquant des transports scolaires sont heureusement très rares. L'accidentologie telle qu'elle découle de statistiques nationales, en la matière, regroupe trois situations : le trajet jusqu'à l'arrêt de car, la montée et la descente du car et, l'intérieur du car.

C'est ce dernier thème qui est visé aujourd'hui. L'opération permet de sensibiliser les élèves au port de la ceinture de sécurité en les plaçant en situation réelle d'accident. Le véhicule présenté ici, simule le basculement d'un car sur le flanc, à vitesse réduite, de façon très réaliste.

Pendant deux jours, 6 classes de 6^{èmes} (360 élèves) des deux établissements recevront également des informations sur les consignes de sécurité à appliquer dans les transports en commun ainsi que sur les angles morts. Elles seront délivrées par des techniciens transport de la Région et les intervenants départementaux de sécurité routière de la préfecture. Beaucoup parmi ces élèves prennent le car pour la première fois depuis ce début d'année scolaire. L'expérience qui leur est proposée leur montrera, d'elle-même, l'importance du bouclage de la ceinture de sécurité.

Cette opération fait l'objet d'un cofinancement, à parité, entre l'État et la Région. Elle consiste en la location et mise à disposition d'un car de retournement, véhicule spécialisé dans la simulation d'accident. L'opération dure trois jours : les deux premiers sont destinés aux scolaires. Le troisième jour le véhicule est mis à disposition des professionnels (notamment les pompiers) pour se familiariser à la gestion de ce type d'accident.

Les autres actions de sécurité menées par la Région

Sécurité des élèves transportés, équipements des points d'arrêts et actions des sensibilisation auprès des jeunes, la Région met tout en œuvre pour faire de la sécurité sa priorité :

a. Le port du gilet vert de sécurité

Depuis fin 2019, la Région a doté les 150 000 élèves transportés d'un gilet fluorescent. Le port du gilet fluo renforce en effet la visibilité des élèves lorsqu'ils attendent au point d'arrêt et pendant le trajet du car, en cas d'évacuation. Pour 2021-2022, une nouvelle distribution a été organisée cet automne dans les établissements pour les nouveaux élèves et ceux qui changent d'établissement. La Région a rendu obligatoire le port de ce gilet vert : il est important de rappeler qu'il rend les élèves visibles, de nuit comme de jour, pour les automobilistes comme pour les conducteurs de cars en approche des points d'arrêt.

b. L'équipement des points d'arrêt

Tous les points d'arrêts créés depuis la rentrée scolaire 2020 font l'objet d'une signalisation par marquage au sol ou poteau, pour matérialiser et fiabiliser l'arrêt des cars.

c. Des campagnes de communication

Régulièrement, la Région sensibilise les élèves et parents aux trois principales règles de sécurité du transport scolaire : le port du gilet de sécurité, le bouclage de la ceinture de sécurité et les règles à respecter à la sortie du car (attendre son départ pour avoir une vision dégagée des deux côtés de la route).

Une campagne qui promeut les bons gestes de sécurité sera relancé en novembre.



d. Des actions de sensibilisation

En partenariat avec les acteurs de la sécurité routière tels que la Gendarmerie et les sociétés de transports, la Région soutient la mise en place d'actions de sensibilisation des jeunes au port de la ceinture et du gilet fluo.

FOCUS :

Sensibiliser des élèves de 6^e sur les bonnes attitudes à adopter lorsque l'on se rend au collège en car :

- Respect de l'obligation du port de la ceinture de sécurité;
- Rappel de l'intérêt du port d'un gilet haute visibilité
 - Prévention sur le risque des angles morts;
 - La conduite à tenir en cas d'évacuation.

Cette action est tournée vers la prévention et la sensibilisation auprès des jeunes pour une prise de conscience des risques et une meilleure compréhension des règles qui les protègent.

L'engagement de la préfecture de la Loire-Atlantique pour la sécurité routière

L'Etat agit chaque jour pour lutter contre les accidents de la route. Chaque année près de 3500* personnes meurent sur les routes de France (* d'après les chiffres de l'ONISR).

En 2020, 52 personnes ont perdu la vie sur les routes de la Loire-Atlantique, malgré une année marquée par la pandémie de Covid19, les confinements et les restrictions de circulation. Si les indicateurs de la mortalité routière sont à la baisse, il n'en demeure pas moins essentiel **de continuer** à agir pour lutter contre ces drames : la perte d'un proche, ou une perte d'autonomie irréversible suite à un accident de la route ne doit pas être une fatalité. Et nous pouvons tous agir.

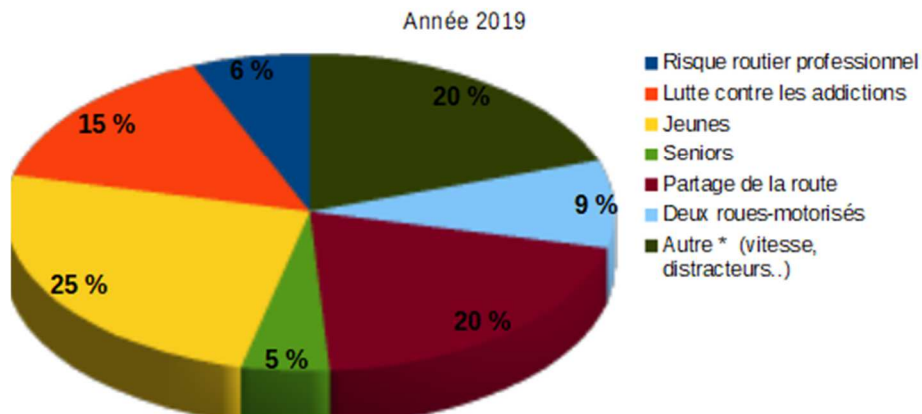
En complémentarité des actions de contrôles réalisées par les forces de l'ordre quotidiennement sur les routes de Loire-Atlantique, de nombreuses actions de prévention sont réalisées pour prévenir les conduites à risque.

En 2019, la préfecture a organisé et animé, avec l'appui des intervenants départementaux de sécurité routière nommés par le préfet, plus de 300 ateliers de prévention dans les établissements scolaires du département, dans les entreprises, les associations et les collectivités. 1/4 de ces actions sont à destination des jeunes, qui sont les conducteurs de demain.

L'État en Loire-Atlantique a par ailleurs soutenu financièrement 25 porteurs de projets pour un montant de près de 40 000€ dans le cadre de son appel à projet PDASR (plan départemental de sécurité routière).

Si vous souhaitez organiser une action de sensibilisation sécurité routière en Loire Atlantique, contactez : pref-securite-routiere@loire-atlantique.gouv.fr.

Les actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière de la préfecture de la Loire-Atlantique



Le car de retournement : un outil de formation

Une mise en pratique réaliste en 3 étapes

Étape 1
L'ensemble des stagiaires, conducteurs et passagers, montent dans le bus qui se trouve en position normale, sur ses roues.

Étape 2
Le formateur, présent dans le car, actionne le dispositif de retournement qui allonge le véhicule sur son flanc gauche.

Étape 3
L'exercice d'évacuation débute et permet aux stagiaires de :

- se déplacer dans un véhicule couché sur son flanc,
- repérer les différentes issues de secours disponibles,
- s'orienter vers les trappes d'évacuation,
- évacuer le véhicule par les trappes de pavillon,
- se mettre en sécurité à l'extérieur du véhicule, dans une zone adaptée.

Le car pédagogique, identique à un véhicule de transport en commun classique, est composé d'un poste de conduite, de 16 places passagers et d'une zone pédagogique dédiée à la manipulation d'extincteurs sur feux réels.

Une trappe d'évacuation, identique à celles présentes sur tous les véhicules de transports en commun, permettra aux stagiaires de s'extraire du car.

Un escalier permet aux stagiaires de descendre du car facilement et en toute sécurité.

Un porte-engin équipé d'un système de retournement permet d'allonger le bus sur son flanc gauche. La rotation du véhicule à 90° est réalisée en 20 secondes, ce qui assure une sécurité totale aux conducteurs et passagers.

Le car pédagogique permet aux participants de se déplacer à l'intérieur d'un car couché sur le côté, position dans laquelle les sièges et les bagages deviennent de véritables obstacles.

L'accident vient de se produire... le bus est couché sur son flanc... Et s'il prenait feu ? Il faut faire sortir tout le monde ! Mais, par où commencer ? Par où sortir ? Comment atteindre les issues de secours ? Les passagers sont paniqués, blessés, choqués et se bousculent...

Les actions de sensibilisation permettent d'acquérir les bons réflexes, et de comprendre la bonne conduite à tenir en cas d'urgence, dans un cadre réaliste grâce au car pédagogique.

Le car pédagogique fait réfléchir, les élèves ressortent tous surpris et convaincus :

"Avant, je ne la mettais pas systématiquement. Aujourd'hui, j'ai compris combien c'était important. La ceinture de sécurité, elle peut sauver la vie, en voiture comme en car !"

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- 150 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Budget régional annuel pour le transport scolaire : 150 M€, soit un coût réel de +1000 €/élève/an

et sur la communauté de communes Sèvre et Loire

- Élèves de maternelles et primaires transportés : 930
- Collégiens : 1 980
- Lycéens : 660

soit :

- 21 écoles primaires/maternelles ;
- 4 collèges (Vallet et Le Loroux-Bottereau) ;
- 1 lycée (Briacé au Landreau).

La communauté de communes Sèvre et Loire gère également quelques circuits vers des établissements hors de son territoire :

- 3 circuits pour les lycées de Beaupreau ;
- 2 circuits pour les lycées de Clisson et Gorges ;
- 3 circuits pour les collèges pour des classes spécialisées dans des établissements de Sainte Luce, Clisson et Gorges.

Pour l'ensemble de ces services, 7 entreprises sont mobilisées.

- 22 cars Transports Brodu ;
- 3 cars Autocars Groussin ;
- 10 cars Autocars Augereau ;
- 14 cars Transports Voisin ;
- 7 cars STAO ;
- 1 car Autocars Lefort.
- 8 véhicules de 9 places Monamiglio.

Tout cela représente plus d' 1 million de kilomètres par an (5 900 km/jours de scolarité).

Nos remerciements vont :

- A la communauté de communes Sèvre et Loire qui gère, pour le compte de la Région, la relation de proximité avec les usagers.
 - A la Mairie de Vallet.
 - Aux équipes pédagogiques des deux établissements qui nous ont accompagnés.
 - A Agora formation, gestionnaire de l'équipement.
 - Aux entreprises de transports qui chaque jour, transportent les élèves en sécurité.

Contacts presse

Région des Pays de la Loire

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 07 72 21 16 97

Préfecture de la Loire-Atlantique

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

02 40 41 20 91 /92